

LE CHAMP DE BATAILLE DE VERDUN : PARADIGME POUR UNE REFLEXION SUR L'ELABORATION DE LA MEMOIRE ?

Gérard DOMANGE

Professeur agrégé d'histoire,

Ancien responsable des services éducatifs de Verdun



De gauche à droite : Joëlle DUSSEAU, Serge BARCELLINI,
Gérard DOMANGE, Guillaume LE QUINTREC.

INTRODUCTION

Mon ambition, aujourd'hui, est de tracer un chemin dont l'article pionnier et lumineux d'Antoine Prost¹, paru dans le tome 3 des *Lieux de mémoire*, marque l'origine. Il s'agit là de la première réflexion d'ensemble sur Verdun ayant pour objet la transformation d'un événement : la Bataille de Verdun de 1916, en symbole et la cristallisation de la mémoire nationale en un lieu historique. Les travaux de Serge Barcellini² ont poursuivi et approfondi cette réflexion. Ce sont, à mes yeux, les deux auteurs de référence sur cette question.

Je limiterai mon intervention à la rive droite de la Meuse en m'appuyant uniquement sur quatre monuments : la Tranchée des baïonnettes, l'Ossuaire de Douaumont, le Mémorial de Verdun et le Monument à la mémoire des Musulmans, c'est-à-dire des lieux de mémoire construits et inscrits eux-mêmes sur un territoire historique et mémoriel préservé appelé « Zone Rouge ». J'exclus donc de mon propos des éléments mémoriels pertinents : les cérémonies anniversaires, les livres, des documents audio-visuels, les forts et d'autres lieux de mémoire construits. J'ajouterai que je n'ai pas fait ici œuvre de chercheur dans la mesure où j'ai surtout utilisé des travaux existants que j'ai simplement complétés avec des articles de presse d'époque et des discours officiels ; le seul apport véritablement personnel concerne le récent Monument à la mémoire des Musulmans qui n'a fait, jusqu'à ce jour, l'objet d'aucune étude.

L'intérêt d'une étude de la construction mémorielle sur le champ de bataille de Verdun, c'est de pouvoir suivre cette dernière sur un temps très long, de 1920 à 2006, autour d'un même événement : la Bataille de 1916 qui a fini, selon un processus de concrétion symbolique, par représenter tous les combats livrés autour de Verdun de 1914 à 1918 et in fine la Grande Guerre elle-même, bataille qui fut un événement de portée nationale et européenne. De plus, l'instrumentalisation de cette mémoire sur le plan politique fut particulièrement remarquable.

¹ « Les lieux de mémoire » sous la direction de Pierre Nora éditions Gallimard, 1986, t. II : « La Nation » : « Verdun » pages 111 à 139

² « Guerres mondiales et conflits contemporains », revue d'histoire n°182, 1996, « Mémoire et Mémoires de Verdun » (1916-1996) pages 77 à 98.

Le questionnement autour du sujet est multiple. De quoi cette mémoire est-elle représentative ? Des préoccupations de l'époque de son élaboration ? De l'événement qu'elle évoque ? Du statut particulier et de l'idéologie de ses acteurs ? Comment déterminer la part respective de tous ses éléments constitutifs ? Comment prendre en compte, dans cette construction mémorielle, les différentes temporalités : le temps de la décision, le temps de la pose de la première pierre, le temps de l'exécution avec souvent des métamorphoses, le temps de l'inauguration ? Quelles sont les raisons fondamentales de ces lieux de mémoire ? Quels liens, ces derniers entretiennent-ils avec l'histoire ? En définitive, est-ce que le champ de bataille de Verdun peut constituer un paradigme pour une réflexion sur l'élaboration mémorielle ?

C'est à cette question que je vais tenter de répondre en abordant dans une première partie : la mémoire plurielle du champ de bataille étudiée dans l'ordre chronologique des lieux retenus et dans une deuxième partie : le rapport de cette mémoire avec l'histoire.

I. LE CHAMP DE BATAILLE, UNE MEMOIRE PLURIELLE

> La création de la « **Zone Rouge** » sur la rive droite de la Meuse fut l'acte fondateur de l'espace mémoriel consacré à la Bataille de 1916.

Dès la fin de la guerre, se pose la question de la destination de cette zone du front marquée par la disparition de huit villages et transformée en véritable paysage lunaire couvert de ferrailles et d'ossements. La remise en état de cet espace paraît impossible pour des raisons technique, économique, et surtout morale : des anciens combattants souhaitent conserver l'esprit tragique de ce lieu sacré pour eux dont le sol contient, en profondeur, un grand nombre de corps qui ne sont pas récupérables ; on ne peut donc décemment faire renaître la vie sur cet immense cimetière.

C'est pourquoi, en 1919, par la loi du 17 avril, l'Etat se rend acquéreur de tous ces territoires jugés irrécupérables et les rachète à leurs propriétaires après en avoir fixé les limites avec les maires et les survivants des villages. Ainsi, est constituée la « Zone Rouge », une appellation sans rapport symbolique avec le sang versé ou la puissance de feu déployée mais due simplement au traçage en rouge sur les plans cadastraux des limites de ces territoires !

Aussi, de telles étendues, environ 10 500 hectares, ne peuvent être laissées à l'abandon complet. Une loi du 24 avril 1923 permet de les classer en deux catégories : des terrains à conserver comme des vestiges de guerre, exemple : les forts et des terrains confiés à l'administration forestière afin d'être reboisés.

Le reboisement ne commence véritablement qu'en 1929 après le nettoyage méthodique du terrain et au terme d'un débat passionné qui anime le monde combattant. Faut-il conserver ce terrain en l'état, en faire une sorte de Pompéi au risque de voir la nature reprendre ses droits et recouvrir les stigmates du sacrifice ou au contraire reboiser avec des essences adaptées et recréer ainsi un cadre de verdure susceptible de renforcer la majesté des monuments commémoratifs en cours de construction. Un débat sensible. C'est finalement la solution du reboisement qui est retenue.

Ici, les acteurs de la mémoire, l'Etat et les Anciens Combattants, malgré des divergences, ont réussi à créer un espace mémoriel parfaitement délimité, à sanctuariser cette zone de la Bataille de Verdun, bataille considérée très vite, après les premières semaines de combat, comme la bataille de la France.

> La Tranchée des baïonnettes³ : une mémoire de l'héroïsme vibrant

C'est le premier monument construit sur le champ de bataille.

Il s'agit d'un important monument en béton, sans intention esthétique, qui recouvre cet élément de « tranchée » contenant les sépultures de sept fantassins français non identifiés et d'où émergent des canons de fusils pourvus de leurs baïonnettes. On accède à cette tranchée après avoir franchi une porte métallique inscrite dans une entrée monumentale au fronton de laquelle on peut lire dans la pierre : « A la mémoire des soldats français qui dorment debout le fusil en main dans cette tranchée. Leurs frères d'Amérique ».

³ Excellent article de J.P. Verney in le magazine de la Grande Guerre 14-18, n°30, février/mars 2006, pages 76 à 78

La signification de ce monument relève de l'évidence. Les soldats français sont présentés ici comme des héros habités par un patriotisme vibrant et par un courage extrême, impatients de donner l'assaut, de transpercer l'ennemi, le « Boche », avec leurs baïonnettes au canon, ne reculant pas devant l'idée d'une lutte au corps à corps, n'hésitant donc pas à sacrifier leur vie pour la défense de la patrie. C'est comme le souligne A. Prost « une mémoire de la bataille figée dans un héroïsme de convention tel que l'arrière pouvait l'imaginer ». C'est donc un lieu, au sens le plus matériel du terme, qui sacralise l'héroïsme des Poilus. D'ailleurs, dans son discours d'inauguration le 8 décembre 1920, Alexandre Millerrand, Président de la République, ne fait pas autre chose quand il affirme : « Quel symbole plus saisissant de la résistance indomptable opposée par le soldat français à la ruée allemande que la vue de ces baïonnettes trouant de leur pointe le sol où sont demeurés enterrés l'arme au bras les Poilus auxquels avait été confiée la garde de cette tranchée... Ceux qui ne sont pas tués sont ensevelis vivants... Si l'épisode de la Tranchée des Baïonnettes a mérité d'être sauvé de l'oubli... c'est moins en raison de son caractère dramatique si propre à émouvoir l'imagination populaire que comme la synthèse même de la Bataille de Verdun... ».

Cette mémoire de l'héroïsme et du patriotisme vibrant a sa propre histoire. En janvier 1919, le Colonel Rollet, chef du 137^{ème} RI, régiment vendéen, vient visiter les lieux où avait combattu son unité. Il constate avec surprise et émotion que des fusils émergent du sol. Il décide alors de faire ériger un petit monument commémoratif en bois à cet endroit. C'est alors que la presse locale puis parisienne s'empare de cette affaire et lui donne une telle dimension patriotique qu'elle émeut l'opinion. Du coup, les pouvoirs publics ne peuvent rester indifférents. Les esprits s'enflamment. Les journalistes baptisent l'endroit : d'abord « tranchée des fusils » puis très vite « tranchée des baïonnettes » ; cela sonne mieux et renvoie à des références guerrières chères à Paul Déroulède. On décide donc d'aménager le terrain et de procéder au préalable à des fouilles organisées par le service de l'Etat civil de la VI^{ème} région militaire de Metz qui exhume 21 corps dans le périmètre délimité : 14 morts identifiés sont enterrés dans le cimetière militaire de Fleury ou restitués à leurs familles, 7 corps inconnus sont réinhumés sur place dans la « tranchée ». Le monument peut être réalisé rapidement grâce à la générosité d'un financier américain, Georges Rand (à ne pas confondre avec le sculpteur Brandt, créateur de la porte métallique) qui en découvrant l'endroit a été profondément ému à la vue de ces baïonnettes. On est bien ici face à une mémoire, certes initiée par un officier, ancien combattant mais surtout fabriquée par les Français de l'arrière : les journalistes, les notables, l'opinion publique, dans un contexte encore d'euphorie de la victoire (le traité de Versailles est entré en application en janvier 1920), d'hostilité à l'Allemagne (l'occupation, le 20 avril 1920, de Francfort par les troupes françaises) et d'entente franco-américaine scellée dans les épreuves de la guerre, bref une mémoire véritable reflet d'une époque même si comme l'affirme A. Prost en 1977 : « Les cultes nés de la guerre sont funéraires plus que patriotiques ». Je pense qu'en réalité, au lendemain de la guerre, il y avait une étroite association, dans les manifestations, entre la mort et la patrie.

> **L'ossuaire de Douaumont**⁴ : un mémoire essentiellement funéraire et pacifique

Ce monument, qui identifie le mieux le champ de bataille, est en réalité un immense monument aux morts, une vaste sépulture collective qui renferme les ossements des soldats morts sur le champ de bataille et non identifiés –évalués à environ 130 000- ; au pied de cet ossuaire s'étend la nécropole nationale qui comprend 16 316 tombes avec des corps cette fois identifiés dont les 596 stèles musulmanes.

Le soubassement trapu de cet ossuaire symbolise la digue, le rempart que les défenseurs de Verdun ont opposé à l'ennemi. « A Verdun, on ne passe pas ! ». La tour peut être identifiée à un obus responsable de la désintégration des corps, elle peut aussi faire penser au pommeau d'une épée plantée dans le sol, symbole de paix ; le mot paix figure d'ailleurs sur la porte d'entrée. L'atmosphère créée par la lumière des verrières est propice au recueillement. Rien donc ne rappelle ici que Verdun a été une grande et indiscutable victoire française. Ce monument incite plutôt le visiteur à méditer et répond parfaitement à l'objectif initial de ses promoteurs : donner à tous ces morts anonymes du champ de bataille une sépulture digne d'eux afin qu'on ne le oublie pas. Lors de la première inauguration en 1927, Maginot s'exprime ainsi : « Morts de Verdun, dormez en paix » Pétain ajoute : « L'Ossuaire de Verdun ne sera pas seulement le tombeau des morts mais un sanctuaire de la conscience nationale et un centre de rayonnement moral ». Lors de l'inauguration définitive en 1932, le Président de la République, Albert Lebrun, affirme : « Ici, c'est le cimetière de la France. Au reste, il est bon que des témoins demeurent des grandes folies humaines comme celle que fut la guerre 14-18. Ils sont là pour défendre les peuples contre l'oubli, les amener à réfléchir et à les détourner des cataclysmes qui ne laissent derrière eux que ruines, misère et souffrances. Qui donc en face de cette immense nécropole et de cet ossuaire ne sentirait grandir en lui toute l'horreur que doit inspirer la guerre. » Ce monument représente à l'évidence la mémoire des combattants qui crient au lendemain de la

⁴ Voir aussi l'article de J.P. Verney in « Les monuments de mémoire », « Monuments aux morts de la Grande Guerre », pages 112-113, Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre

guerre : « Plus jamais ça ! » Mais en même temps, dans les discours demeure une ambiguïté : si l'on n'oublie pas la mort, il semble important aussi de célébrer la patrie. Cependant, comme l'écrit A. Prost : « Devant l'immensité du sacrifice, la paix s'impose comme une valeur suprême ». C'est, je crois, la vraie signification de ce monument. Je rappellerai pour l'illustrer la rencontre ici de Kohl et Mitterrand du 22 septembre 1984, main dans la main, -geste d'une amitié retrouvée- qui rendent hommage aux morts des combats passés en même temps qu'ils expriment leur foi en un avenir commun dans le cadre européen.

A l'origine de l'ossuaire, une double initiative : celle de deux pèlerins, bouleversés par la vision de désolation et de mort donnée par le plateau de Douaumont, qui imaginent alors au cœur de ce champ de bataille un monument qui soit à la fois un tombeau, un mausolée et un temple sacré. Puis celle de l'évêque de Verdun, Monseigneur Ginisty et du général Valentin, commandant de la place, les tout premiers à parcourir le champ de bataille et très émus devant le spectacle terrifiant de ces corps et ossements épars. Ils décident alors de regrouper leurs énergies pour entreprendre cette œuvre de piété et de reconnaissance nationale. Le 16 février 1919, Monseigneur Ginisty, invité à une grande réunion patriotique au Trocadéro, lance l'idée qui recueille d'emblée la faveur de l'auditoire. Alors sont créés un comité de patronage comprenant les plus hautes personnalités nationales : Poincaré, Foch... et un comité d'action avec Pétain, Monseigneur Ginisty, Le 30 décembre 1919, une décision ministérielle adopte le principe de l'édification d'un monument ; l'emplacement est choisi et le 28 août 1920, a lieu la cérémonie de la première pierre. A cette occasion, Pétain prononce ces mots : « Sur cette colline, désormais sacrée, se dressera un monument simple et sobre comme l'âme du soldat, vaste et noble comme la grandeur du sacrifice, durable et impérissable comme le souvenir des héros de Verdun. » Monseigneur Ginisty, accompagné de l'abbé Dubois, puis du chanoine Lombard, surnommés les « missionnaires de Douaumont » se rend dans les principales villes de France ainsi qu'en Belgique, au Luxembourg, au Canada, aux Etats-Unis, en Algérie pour y donner des conférences destinées à faire connaître la portée du projet et à recueillir des fonds. Le 1^{er} million de francs est atteint le 30 avril 1922. Le projet, mis au concours, est remporté par 3 architectes dont Léon Azéma, grand prix de Rome. Les travaux commencent réellement le 23 juin 1923. Dans le même temps, le gouvernement américain aménage un magnifique cimetière à Romagne-sous-Montfaucon et, selon Jean-Pierre VERNEY, « pour éviter que le sacrifice national ne soit considéré comme inférieur à celui des Etats-Unis, le Comité de l'Ossuaire demande qu'une grande nécropole nationale soit constituée au pied du futur ossuaire en regroupant 22 cimetières provisoires, proches de Verdun, car jamais il n'a existé ici à Douaumont un cimetière du front au cours de la guerre ». La construction de l'ossuaire va durer 9 ans et coûter un total de 15 millions de francs dont 1 million seulement attribué par l'Etat. Sa structure modulaire a permis de le réaliser par étape au gré des disponibilités financières ; ce qui a permis d'amputer d'un tiers le projet initial quand les souscriptions s'essouffèrent. Ce sont les édifices culturels protestant, israélite et musulman qui furent sacrifiés ; la chapelle catholique, elle, compte tenu du nombre considérable de catholiques tués, devrait occuper une place prépondérante. En 1927, à la première inauguration, seules, la tour, les six premières alvéoles et la chapelle catholique étaient construites. C'est en 1929 que fut inaugurée la nécropole nationale.

En définitive, l'Ossuaire représente une mémoire fondamentalement funéraire et pacifique malgré l'ambivalence observée dans les discours aux différentes étapes de sa construction. C'est l'anti-Tranchée des Baïonnettes ! Et pourtant les décisions de construire ces deux monuments sont presque contemporaines. C'est dire qu'ici pour l'Ossuaire, le statut et la sensibilité de l'acteur de la construction mémorielle ont joué un rôle déterminant. Monseigneur Ginisty est un homme d'église avant tout soucieux du respect des morts. Ne disait-il pas : « Voici la tombe qui probablement contient quelque chose de celui que vous cherchez en vain ». 500 à 1000 pèlerins par jour, dans les années 20, étaient reçus par l'abbé Noël dans l'ossuaire construit en bois provisoirement ; ils venaient là pour se recueillir, prier, pleurer. Mais en même temps, l'on peut considérer avec A. Prost que, dès 1916, deux mémoires se sont constituées simultanément : une mémoire nationale patriotique, celle de l'arrière et une mémoire combattante chargée d'émotion et de deuils et, qu'au lendemain de la guerre, la dispersion des survivants, tout à leur joie de retrouver la vie civile, a nui à l'expression de leur mémoire –provisoirement occultée par celle de l'arrière- mais qu'ils ont rapidement retrouvée et imposée tout naturellement sur le champ de bataille. Il faut aussi tenir compte ici de la durée de la construction relativement longue : décision en 1919 et réalisation définitive en 1932, ce qui explique aussi certaines modifications du projet d'origine.

Les mémoires antinomiques que nous venons d'étudier se situent dans ce que j'appellerai la grande époque des pèlerinages à laquelle met pratiquement fin la Deuxième Guerre mondiale qui occulte durant près de deux décennies la mémoire de Verdun. De plus, les combattants survivants sont de moins en moins nombreux et de plus en plus âgés. Il faut attendre les années 60 pour que Verdun redevienne un centre d'intérêt national majeur avec cependant un nouveau visage mémoriel.

> Le Mémorial de Verdun : un mémoire à prétention historique

Sa construction, sur l'emplacement de la gare qui jouxtait l'ancien village de Fleury-devant-Douaumont, est le dernier acte des combattants survivants pour assurer la pérennité du souvenir de l'épreuve inhumaine et surhumaine qu'ils ont vécue ici devant Verdun.

Je me contenterai tout d'abord d'une description succincte de ce que j'appellerai le premier Mémorial, période de 1967 aux années 80. Au cœur de ce bâtiment, une saisissante reconstitution du champ de bataille surmontée d'une carte lumineuse de 50 m2 représentant les différentes phases de la bataille, des galeries périphériques sur deux niveaux renfermant une masse de documents divers dont la collecte fut rendue possible grâce au concours des organismes d'Etat : service historique de l'armée, ECPA et aussi des particuliers ; les Anciens combattants sont à l'origine de l'essentiel des collections. Avant de découvrir tous ces documents, le visiteur est invité, dans une salle contiguë, à assister à la projection d'une vidéo : « Sur les pas des combattants ». Ce film décrit l'enfer de Verdun dans sa double dimension physique et morale sans volonté de distinguer les adversaires vivant finalement la même misère. Français et Allemands apparaissent ici plutôt comme des « camarades de souffrance ». La muséographie traduit la volonté des concepteurs du Mémorial de respecter un certain équilibre dans la présentation des adversaires engagés dans cette bataille.

On le voit, ce nouveau lieu mémoriel n'est, comme le souligne A. Prost, « pas un lieu de culte mais d'instruction ; expliquer, enseigner ce que fut la bataille de 1916 est la seule façon d'en perpétuer le souvenir maintenant que s'éteignent les Anciens combattants ». Serge Barcellini ajoute : « Plus qu'un musée à la gloire des combattants français, il témoigne de l'engagement de tous les combattants français et allemands ». Gustave Durassié, un ancien combattant, exprime le souhait que le Mémorial « rassemble tout ce qui retrace l'authentique histoire de la bataille ». Et enfin, Monsieur Ducom, 1^{er} conservateur du Mémorial, précise le 7 octobre 1966 : « Il manquait au secteur de Verdun, à côté de ses forts et de ses cimetières, un endroit où la bataille pût être reconstituée et expliquée ». Il est clair que le monde combattant a voulu confier à ce lieu le soin du récit de la bataille de Verdun et le souci de son entretien. On est bien là en face d'une mémoire pédagogique à prétention historique, d'une sorte de « mémoire vérifiée ».

Comment en est-on arrivé là ?

En 1939, la Fédération meusienne des Anciens Combattants décide de construire à Verdun une maison du combattant à l'instar d'autres villes françaises, projet abandonné en raison de la guerre 40.

En 1959, le CNSV (créé en 1951) est présidé par Maurice Genevoix, ancien combattant des Eparges. Sous son impulsion, il décide la création d'un Mémorial, le 23 octobre 1960, avec le concours des fédérations des anciens combattants. En décembre 1960, une souscription nationale est ouverte, elle rencontre un écho favorable auprès des particuliers, des municipalités, des associations et des amicales.

En 1961, a lieu la pose de la première pierre. Le 16 septembre 1967, Henri Duvillard, ministre des anciens combattants, inaugure le Mémorial qu'il considère comme « le temple du souvenir où les survivants ont précieusement recueilli les témoins de leur long martyre ». Le choix de l'emplacement fut dicté par des considérations historiques. Le village de Fleury a été 20 fois pris et repris, cité dans les communiqués, situé au cœur des combats acharnés lors du deuxième et dernier grand assaut allemand, l'un des 9 villages détruits et non reconstruits, donc un emplacement tout indiqué pour recevoir ce Mémorial.

Les Anciens combattants souhaitaient que la bataille de Verdun fût immortalisée autrement qu'à travers des discours, des nécropoles chargées de croix, des pages de livres d'histoire. Ils voulaient une mémoire permanente sur le champ de bataille même. Au moment de l'ouverture de la souscription nationale, voici ce que déclara Monsieur Genevoix : « Pourquoi un Mémorial ? Parce que les survivants, bien au-delà de leur propre personne veulent perpétuer le souvenir de tous ceux qui sont tombés de Souville au Mort-Homme, du bois des Caures à Douaumont. Parce qu'ils veulent commémorer une bataille qui a marqué un tournant décisif dans la longue histoire des hommes. Parce qu'ils souhaitent que les hommes de demain, venant se recueillir au lieu-même de leur sacrifice, comprennent l'idéal et la foi qui les ont inspirés ».

Durant ces années 60, c'est dans un contexte de rapprochement franco-allemand que fut progressivement élaboré le Mémorial : la pose de la première pierre a lieu quelques mois après la signature du Traité de l'Élysée qui consacre la réconciliation franco-allemande. Déjà en 1956, des touristes allemands sont reçus pour la première fois officiellement à la mairie de Verdun. En 1966, le 25 janvier, le député-maire de Verdun s'exclame : « Verdun doit devenir capitale de la Paix ». C'est une époque aussi où les Anciens combattants sont de moins en moins nombreux à se rendre sur le champ de bataille. On entre dans le temps du tourisme historique qui succède au temps des pèlerinages. Les touristes n'ont qu'une idée vague de ce

qui s'est passé, ils viennent ici pour comprendre, c'est pourquoi, comme l'écrit très justement A. Prost, « l'histoire prend le relais de la ferveur ». Avec le Mémorial, on entre dans le temps de la mémoire historique ; du moins, c'est la volonté initiale des acteurs de cette mémoire dans un contexte propice. La mémoire a cherché ici à se rapprocher de l'histoire, voire à se confondre avec elle. Y-est-elle pour autant parvenue ?

> **Le monument à la mémoire des Musulmans**⁵ : une mémoire tardive et réparatrice

C'est le dernier monument construit sur le champ de bataille. Il a été inauguré en juin 2006 par Jacques CHIRAC en présence de Dalil Boubaker, recteur de la Mosquée de Paris. Une architecture de modèle oriental, stylisée, épurée, sobre avec des colonnades et des arcatures. Au centre, une petite coupole abrite une stèle au pied de laquelle une plaque porte l'inscription : « Reconnaissance à tous les Musulmans morts pour la France 1914-1918 ». A sa périphérie, un déambulatoire. Ce lieu, situé à proximité du carré des stèles musulmanes de la nécropole, semble inviter à la méditation et au recueillement ; il représente une mémoire réparatrice en faveur des soldats musulmans ayant participé à la Grande Guerre soit dans le cadre de l'armée d'Afrique ou plus largement dans celui des troupes coloniales.

Son histoire est particulièrement intéressante pour le sujet qui nous occupe aujourd'hui. L'idée de ce mémorial fut lancée officiellement le 6 décembre 1992 lors de l'inauguration de la plaque évoquée ci-dessus et financée par la Mosquée de Paris. Pourquoi fallut-il attendre plus de 14 ans pour obtenir sa réalisation ? Des facteurs d'ordre politique sont ici à prendre en compte. La période 1992-2006 est marquée par une cohabitation et des changements de gouvernements. Succédant à son père à la Mosquée de Paris en 1992, Dalil Boubaker eut des rapports conflictuels avec le ministre de l'intérieur de l'époque, Paul Quilès qui souhaitait conditionner les financements de l'Etat au bénéfice de la Mosquée à une certaine fonctionnarisation du poste de recteur. Les rapports avec les autres ministres de l'intérieur furent fluctuants : bons avec Pasqua, mauvais avec Debré, corrects avec Vaillant. C'est la réélection de Jacques Chirac en 2002 qui débloqua la situation. Le Président de la République appela D. Boubaker pour lui demander de lui exprimer ses vœux prioritaires. D. Boubaker, qui avait gardé un excellent souvenir de la visite de Jacques Chirac (alors maire) à la Mosquée en 1992, lui demanda notamment l'autorisation de faire construire sur le champ de bataille de Verdun ce monument. Non seulement il obtint le feu vert de l'Etat mais encore le soutien matériel et financier de l'Etat. C'est ainsi que fut exaucé le vœu le plus cher et le plus ancien de D. Boubaker. Car à l'évidence, cette initiative mémorielle est à mettre ici sur le compte uniquement d'un seul homme : D. Boubaker et, en dépit d'un rapprochement pourtant tentant, ne doit pas être reliée au contexte socio-politique de l'époque : la crise et la mise à feu des banlieues. En effet, les ancêtres paternels de D. Boubaker appartiennent à une grande tribu du sud du Sahara qui a signé en 1880 une paix avec les autorités françaises et obtenu leur confiance. A partir de ce moment-là, cette tribu a fourni des guerriers à l'armée française, des engagés volontaires et non contraints. Tout petit, D. Boubaker a baigné dans une ambiance familiale marquée par la guerre : photos d'ancêtres mutilés, père mobilisé en 1940 et dans laquelle l'idée du rapport à la France était forte, l'idée de l'intégration. Il fallut attendre 1959 pour voir l'édification sur le champ de bataille de Verdun de la première petite stèle en mémoire des Musulmans morts pour la France. Le contexte était alors favorable. La Vème République vient à peine de naître, de Gaulle souhaitait, sur fond de guerre d'Algérie, que les Algériens fussent des Français à part entière, que les Musulmans fussent intégrés à la République. Les meilleurs symboles de la nécessité de cette intégration étaient les militaires, les anciens combattants, les blessés de guerre. D'ailleurs, le père de D. Boubaker a été élu député du sud Saharien et a pu accéder à l'Assemblée Nationale. Il a même participé à la rédaction de la constitution. Cette petite stèle, d'abord placée le long de la nécropole, au bas du talus, témoigne de cette volonté et reflète des préoccupations de l'époque. En 1966, lors du cinquantenaire, D. Boubaker fut impressionné par le déroulement des cérémonies où tous les cultes étaient représentés. Il garde un souvenir inoubliable de la stature de De Gaulle devant l'Ossuaire, de la voix de Malraux égrenant le nom des sites s'illuminant dans la nuit mais il a surtout été frappé par la quasi absence du souvenir des Musulmans morts pour la France : juste cette petite stèle peu visible et le carré des tombes, mais rien de comparable à la majesté et au volume des monuments des autres confessions : l'Ossuaire pour les catholiques, et le monument des Israélites construit en 1938. Cette lacune fut pour lui un choc. Il l'interpréta comme un manque de considération, de reconnaissance de la France, comme une insulte à la mémoire de ces Musulmans qui ont offert leur sang pour la patrie France. Lors du 70^{ème} anniversaire, en 1986, le Figaro publie un dossier sur la Grande Guerre sans mentionner les Musulmans, ce qui indigna, blessa, révolta D. Boubaker auteur d'une lettre de protestation véhémement d'ailleurs, publiée dans ce journal. Tout ceci explique le désir, la détermination de D. Boubaker de réparer cet oubli sur le champ de bataille de Verdun, ce qu'il ne manqua pas de commencer à faire dès sa nomination à la tête de la Mosquée de Paris en 1992 comme je l'ai mentionné plus haut.

⁵ Interview de Dalil Boubaker, le 5 novembre 2008, à la Grande Mosquée de Paris, réalisée par Gérard Domange

A travers le combat lent, patient, déterminé de D. Boubaker pour non seulement sauver de l'oubli la participation des Musulmans à la Grande Guerre mais pour aussi leur donner une mémoire digne de leur engagement, l'objectif semble clair : à travers cette reconnaissance nationale, il s'agit de donner aux jeunes Français d'aujourd'hui, de confession musulmane, une bonne raison de se considérer comme Français à part entière, de leur montrer que leurs ancêtres ne sont pas morts pour rien sur le champ d'honneur. Et le choix de Verdun s'impose naturellement dans la mesure où Verdun était devenu ce haut lieu de la mémoire nationale résumant à lui seul toute la Grande Guerre. On est donc bien là en présence d'une mémoire portée essentiellement par un acteur unique marqué par son héritage familial, ses souvenirs scolaires : la place prépondérante de Verdun et aussi des Dardanelles dans les cours d'histoire à l'école, et sa fidélité à la France, conscient aussi qu'aujourd'hui les jeunes Français d'origine maghrébine semblent couper de cette mémoire nationale et donc désireux, pour pallier ce problème, d'agir sur les plans culturel, civique et pédagogique. Il serait pourtant tentant d'y voir, comme le suggère S. Barcellini⁶ « une mémoire communautariste à base religieuse » qui correspondrait assez bien à ce que Pierre Nora nomme la mémoire collective, atomisée, éclatée, la mémoire de ces groupes que la mémoire officielle n'avait nullement éprouvé le besoin de prendre réellement en compte. On pourrait ajouter que cette reconnaissance tardive n'est pas anodine : elle survient alors que la France s'interroge sur la place de l'Islam dans la société...

PREMIERE CONCLUSION PARTIELLE

Quels enseignements tirés de ce survol rapide ? D'abord, que les acteurs de la mémoire sont ici avant tout des particuliers qui ont un lien direct ou indirect avec la Grande Guerre : un officier, un évêque, un Américain, un musulman ou des anciens combattants adhérents d'associations ou membre de comité. Certes, l'Etat n'est pas absent mais il a été davantage un soutien (Président de la République, services de l'Etat) qu'un initiateur ; de plus, il s'est montré particulièrement économe dans sa contribution financière. C'est un grand étonnement quand l'on sait ce que Verdun a représenté pendant et après la Guerre. Ensuite, que la diversité mémorielle s'explique par le statut et l'idéologie de ces différents acteurs et aussi par le contexte général de l'époque où ont été prises les décisions de cette construction mémorielle et qu'il est souvent difficile d'établir le poids respectif de ces deux facteurs déterminants. De plus, cette mémoire a été instrumentalisée sur les plans de la politique extérieure et intérieure de la France. Enfin, l'histoire de cette mémoire manque cruellement dans les différents lieux mémoriels retenus.



⁶ voir l'article « Les monuments en hommage aux combattants de la Grande France (Armée d'Afrique et Armée coloniale), page 113 à 153, in « les troupes coloniales dans la Grande Guerre, éd. Economica , 1997.

II. LA MEMOIRE DU CHAMP DE BATAILLE DANS SON RAPPORT AVEC L'HISTOIRE: ENTRE ELOIGNEMENT ET RAPPROCHEMENT

> La Tranchée des Baïonnettes⁷ : falsification de l'Histoire...

En installant le souvenir dans le sacré, la mémoire se détache ici de l'histoire.

Un ancien du 137^{ème} R.I. qui a fait Verdun et qui a combattu dans le secteur de la tranchée des baïonnettes et à qui l'on demande dans les années 20 ce qu'il pensait de la tranchée des baïonnettes répondit : « La Tranchée des Baïonnettes ? connais pas ! ».

Les rapports du service des sépultures militaires sont édifiantes : nulle part dans la surface délimitée, on ne trouve de cadavres debout l'arme à la main, tous étaient dans le position classique du cadavre couché ; le mot « tranchée des baïonnettes » lui-même semble inapproprié, il s'agit au mieux d'une sorte de boyau peu profond, sans parapet, sans abri qui relie des trous d'obus, une sorte de sillon improvisé et sans nom ; 25 fusils enterrés, sans baïonnettes, avec des canons qui dépassent de 25 cm en moyenne sont retrouvés dans le périmètre délimité et déposés pendant la construction du monument à la citadelle basse de Verdun. En 1931, dans un rapport adressé au ministre des Pensions, il est écrit : « les fusils et les baïonnettes du début n'existent plus, une trentaine de fusils –qui ne présentent aucun caractère d'authenticité- ont été placés dans le sol de telle sorte que seule la baïonnette émerge. » On est donc bien là dans une mise en scène délibérée de l'héroïsme au mépris de la vérité historique que les autorités, pourtant bien informées, n'ont pas osé remettre en cause avant l'inauguration qui a en quelque sorte validé cette légende. Par ailleurs, la 4^{ème} section du service historique de l'armée affirme le 29 novembre 1929 que le « travail en cours n'a permis de découvrir aucun document officiel mentionnant l'épisode de la « tranchée des baïonnettes ».

Qu'en est-il de la réalité historique ? La plupart des hommes des deux sections du 137^{ème} RI, qui occupaient le secteur entre le 10 et 12 juin, périrent sous le bombardement allemand incessant. Après le pilonnage de l'artillerie qui écrase hommes et paysages, les fantassins allemands surgissent et s'emparent du secteur : c'est la technique du « trommelfeuer ». Ils capturent alors les blessés et se débarrassent des cadavres gisant sur le sol –la vue de la mort et l'odeur des cadavres en putréfaction demeurent insoutenables- en les entassant dans le fossé contenant déjà quelques corps, le transformant ainsi en fosse commune qu'ils recouvrent de terre et dont ils marquent la limite avec des fusils ; un fait banal et une pratique courante sur le champ de bataille. On peut facilement imaginer que dans ces circonstances, les défenseurs accomplissent leur devoir avec simplicité et sans forfanterie et qu'en tout état de cause les soldats n'attendent pas sagement, et debout, la mort sur place ; ils se dispersent dans les trous d'obus alors que l'ennemi, à ce moment précis des bombardements, de l'attaque, est encore loin et invisible. Il apparaît donc clairement qu'il est invraisemblable que des hommes aient pu être enterrés debout, le fusil en main et la baïonnette au canon. Les événements historiques liés à ce secteur peuvent être généralisés à l'échelle du champ de bataille mais c'est dans ce lieu précis pourtant qu'une légende se greffe sur la réalité historique, légende que la mémoire a pétrifiée et transformée en un absolu, légende dont le visiteur n'est pas en mesure d'apprécier l'invraisemblance parce que les clés de compréhension ne lui sont pas fournis et sans doute aussi parce que dès l'origine et durant de longues décennies, c'est la version qu'il souhaitait entendre. Tout oppose ici mémoire et histoire. En dénonçant cette mythologie mensongère de la Grande Guerre, l'historien délivre l'histoire de la mémoire mais n'entache en rien le sacrifice des Poilus, ces « héros involontaires » au patriotisme intériorisé.

> L'Ossuaire de Douaumont : une mémoire funéraire juste mais sans l'histoire

A l'instar de Notre-Dame-de-Lorette, la plus grande nécropole nationale de la Grande Guerre, l'Ossuaire et la nécropole nationale de Douaumont expriment de manière saisissante la mort de masse engendrée par la Grande Guerre qui constitue à la fois une rupture avec les conflits antérieurs et dans une certaine mesure la matrice de la violence du XX^{ème} siècle. Le visiteur est gagné ici par l'émotion mais il est incapable de saisir vraiment les raisons de cette hécatombe car aucune clé de compréhension ne lui est fournie. L'exiguïté du champ de bataille, la durée très longue de cette bataille (10 mois) son caractère technologique et industriel : l'utilisation massive de l'artillerie (un tournant dans la conduite des guerres), des obus toxiques, la première bataille aérienne de l'histoire, cette guerre dans la guerre en raison même de l'enjeu devenu déterminant pour l'issue du conflit, cette bataille locale devenue très vite la bataille de la

⁷ Voir l'article de J.P. Verney déjà mentionné

France, ce qui justifie l'énorme concentration de troupes et de matériel... Tout cela explique le bilan extrêmement meurtrier : 300 000 morts et disparus, 400 000 blessés donc au total 700 000 victimes soit 1000 morts par jour en moyenne durant 300 jours consécutifs ! Allemands et Français confondus.

Dès la fin de la guerre, la grande question du pays est bien celle des soldats tombés au champ d'honneur⁸, pour l'Etat d'abord qui n'entend pas laisser disperser les restes de ces glorieux défenseurs et pour les familles ensuite qui réclament avec force le retour des corps alors que sur le champ de bataille gisent les ossements et les débris humains de ceux qui n'ont pas de sépultures ou dont les tombes ont été bouleversées. C'est contre cet abandon inacceptable des corps sur le champ de bataille, cette nudité des morts entre les barbelés qui ensemble nient l'humanité et l'histoire, que s'élève, en 1916, Romain Rolland. En effet cet abandon des corps conduit à l'oubli de sacrifice et à la négation de l'immense effort national ; il ne peut être toléré ni par la famille ni par l'Etat car pour ce dernier le soldat tombé au champ d'honneur appartient à la France : à elle de lui donner la sépulture qu'il mérite, de bâtir le monument qui s'impose. De plus, cette guerre sans répit a créé une situation nouvelle : elle ne fait pas que tuer, elle invente la destruction des corps : corps déterrés et mutilés à plusieurs reprises, petits cimetières provisoires sans cesse bouleversés par les bombardements. Comme le rappelle J.P. VERNEY : « En 1915, le Parlement décrète que tout militaire français ou allié mort pour la France a le droit à une sépulture perpétuelle aux frais de l'Etat. En 1916, est créé le service général des pensions et un service des sépultures qui recueille toutes les informations concernant les pertes, les inhumations, les identifications et l'organisation des cimetières dans la zone des armées et à l'arrière. En 1918, est mis en place une commission nationale des sépultures. En 1920, les cimetières deviennent nationaux, le service de restitution des corps est créé et les regroupements des tombes commencent ». C'est ainsi qu'entre 1925 et 1930, sur le champ de bataille de Verdun, parallèlement au service de récupération de ferrailles à faible profondeur, un service officiel d'identification d'état-civil recueillait les ossements signalés par les récupérateurs. Les identificateurs, s'efforçant de trouver les plaques ou toute autre indication, prenaient officiellement possession des corps et des ossements. Le service des sépultures militaires prenaient alors contact avec les familles qui pouvaient choisir entre le retour du corps au cimetière familial au frais de l'Etat ou bien l'inhumation dans le cimetière national entretenu à perpétuité par l'Etat. Les corps non identifiés⁹ ont été déposés dans les ossuaires des cimetières nationaux (43 cimetières français et 29 cimetières allemands) et les ossements épars dans le grand ossuaire de Douaumont. Le bois des croix blanches pour les Français (et noires pour les Allemands) a été remplacé par du ciment dès 1931 et apparurent à ce moment là des rosiers sur chaque tombe. Ce sont ces indications que l'on aimerait découvrir au cours de la visite de ces lieux représentant avant tout une mémoire d'ordre émotionnel sans préoccupation historique mais sans rejet non plus ni déformation de l'histoire qui est tout simplement absente ici.

> **Le Mémorial : une tentative de rapprochement avec l'histoire**

Dès l'origine, nous l'avons vu, c'est la volonté des créateurs du Mémorial mais rassembler dans ce même lieu des documents authentiques –si pertinents soient-ils- ne suffit pas à constituer une démarche historique d'autant qu'il était parfois difficile de trouver un fil conducteur dans leur présentation disparate, non structurée.

Les transformations ultérieures plus ou moins partielles de ce premier Mémorial ont-elles corrigé cette faiblesse ? Le remplacement de la carte lumineuse –qui permettait de comprendre rapidement le déroulement de la bataille- d'abord par un diaporama plus illustré puis tout récemment par un très beau film esthétisant mêlant littérature, paysages et combats, ne peut être considéré comme un réel progrès du point de vue de la compréhension du récit de la bataille ; ce qui n'est pas le cas de la documentation des galeries regroupées par grands thèmes et de ce fait mieux mise en valeur. L'idée de faire descendre d'emblée le visiteur au sous-sol pour le plonger dans « l'enfer de Verdun », jouant résolument là sur le registre émotionnel, avant de le faire remonter au rez-de-chaussée réservé, cette fois, aux explications d'ordre historique, est un parti pris intéressant mais le résultat obtenu est pour l'instant bien en deçà des ambitions affichées. Il est vrai que la tendance actuelle de l'enseignement de l'histoire de la Grande Guerre n'est plus d'en faire le récit mais plutôt d'en étudier les multiples aspects principaux ou secondaires et d'en présenter une histoire quelque peu atomisée. A noter aussi que certains nouveaux espaces ont été aménagés en lien direct avec des colloques organisés par le Mémorial, comme par exemple, le service de santé. A noter également la création récente d'un comité scientifique constitué d'historiens français, allemands, anglo-saxons de renom et présidé par Antoine Prost. On le voit, ces tentatives récentes de rapprochement avec

⁸ Voir l'article de Yves Pourcher « La fouille des champs d'honneur », « la sépulture des soldats de 14-18 » in « Terrain », 1993, page 37 à 56

⁹ Pour remplacer tous les corps perdus, toutes les tombes qui manquent, la France décide symboliquement de donner une sépulture à un soldat inconnu choisi à Verdun le 10 novembre 1920 et inhumé à Paris sous l'Arc de Triomphe, le 11 novembre 1920.

l'histoire sont bien réelles mais elles ont encore besoin d'être poursuivies et approfondies. Je ne suis pas certain qu'aujourd'hui le visiteur, qui cherche à comprendre l'histoire de ce champ de bataille de Verdun qu'il visite et qui justifie son déplacement, ait la réponse à toutes les questions qu'il est en droit de se poser. Le Mémorial devrait être pourtant la structure qui donne toutes les clés de compréhension, assumant ainsi une fonction historique véritable, revendiquée, nécessaire et reconnue.

Ce lieu n'entrera véritablement dans le temps de l'histoire et ne symbolisera une mémoire réellement historique que lorsque ses responsables remplaceront la muséographie actuelle par une nouvelle muséographie pensée par les historiens du comité scientifique. C'est le défi à relever avant le centenaire de la bataille de Verdun en 2016 !

> **Le Monument à la mémoire des Musulmans : une mémoire « sans enquête historique »**

Au début de l'année 2006, les articles de presse consacrés au projet de construction de ce monument pouvaient laisser croire qu'en 1916 les soldats musulmans avaient sauvé Verdun ! Le Monde titrait le 22 février 2006 : « Verdun, lieu de mémoire musulman ».

En réalité, la participation des soldats musulmans à la Bataille de Verdun n'a pas été très importante, moins de 10 000 hommes probablement. Si l'on réunit les soldats de l'Armée d'Afrique et des troupes coloniales, soit 7 bataillons coloniaux européens, 4 bataillons sénégalais, 1 bataillon somalien et un bataillon indochinois engagés dans la bataille devant Verdun, cela représente un total d'environ 15 000 soldats. Mais quand l'on sait que ces régiments ou ces bataillons étaient composés pour partie seulement d'indigènes et que parmi ces indigènes certains étaient animistes ou bouddhistes, l'on comprend aisément la nécessité d'une étude historique sérieuse sur la participation des Musulmans à cette bataille, étude qui serait aujourd'hui bienvenue.

Mais si l'on considère Verdun comme le symbole de toute la Grande Guerre, le monument prend sens et change d'échelle car il représente alors la participation de tous les soldats musulmans de l'empire colonial¹⁰ qui a joué un rôle important durant le conflit par l'apport humain en combattants et en main-d'œuvre : le comptage des Musulmans n'est pas aisé même si la majorité vient d'Algérie : 150 000, de Tunisie : 39 000 et du Maroc : 34 000. Sur les 820 000 soldats mobilisés à l'échelle de tout l'empire colonial, 636 000 ont été transportés en France dont 449 000 militaires et 187 000 travailleurs. Sur les 70 000 tués, la moitié était originaire d'Afrique du Nord.

Cette absence totale d'information historique conduit à des interprétations erronées ou abusives. C'est ce qu'on peut regretter sur ce lieu construit en hâte : à peine trois mois entre la pose de la première pierre et l'inauguration. A l'évidence, ici la mémoire s'est substituée à l'histoire pour saluer le rôle des soldats musulmans morts pour la France au moment où la société française débattait de l'intégration de l'Islam...

SECONDE CONCLUSION PARTIELLE

Au terme de cette deuxième partie, deux idées force se dégagent. Entre les inaugurations de 1920 et de 1967, respectivement celle de la Tranchée des Baïonnettes et celle du Mémorial de Verdun, une évolution se dessine : la mémoire d'abord très éloignée de l'histoire tend ensuite à s'en rapprocher. Mais l'inauguration du dernier mémorial, construit en 2006 sur le champ de bataille, semble remettre en cause ce rapprochement dans le contexte de ces années-mémoire si bien analysées par Pierre Nora, ces années où la mémoire nationale tend à se substituer à l'histoire nationale, ces années où la mémoire atomisée tend à prendre le pas sur la mémoire collective...

¹⁰ « Les colonies dans la Grande Guerre » Jacques Frémeaux, éditions 14-18, 2006

CONCLUSION GENERALE

Au total, je serais tenté de répondre par l'affirmative à la problématique retenue dans l'introduction.

Trois raisons concourent à donner au champ de bataille le statut de paradigme pour une réflexion sur l'étude de l'élaboration mémorielle.

> Première raison

La mémoire porte ici sur un sujet d'importance nationale, voire européenne. En 1966, De Gaulle termine son allocution à Douaumont en tirant quelques leçons de la « Grande Guerre de Verdun » (sic) : « En nous soumettant aux lois de la cohésion, nous sommes capables d'une ténacité et d'une solidarité magnifiques et exemplaires. Leur sépulture (celle des Poilus) est pour jamais un monument d'union nationale. Une autre leçon s'adresse aux deux peuples. Français et Allemands peuvent conclure des événements de la bataille, comme de ceux qui l'avaient précédée et qui l'ont suivie qu'en fin de compte les fruits de leurs combats ne sont rien que des douleurs ». Je citerai également A. Prost : « Devant l'immensité du sacrifice commémoré, la paix s'impose comme valeur suprême, par-delà les égoïsmes et les orgueils nationaux ». C'est aussi l'idée à retenir de la rencontre Kohl-Mitterrand et du récent discours du 11 novembre 2008 du Président de la République. Et à l'ère des droits de l'homme – même des évolutions se produisent dans ce domaine-, je pense que cette dimension peut contribuer aussi à donner à Verdun le statut de haut lieu de l'histoire européenne.

> Deuxième raison

Verdun constitue un exemple quasi unique de la construction, sur près d'un siècle, de la mémoire d'un même événement sur un espace parfaitement conservé et entretenu, lui-même lieu de mémoire et d'histoire. C'est comme si ces différents lieux de mémoire du champ de bataille, avaient, au moment de leur création, arrêté le temps, bloqué le temps de l'oubli, immortalisé l'héroïsme et la mort. Et en même temps, ce qui rend passionnante l'étude de cette mémoire, c'est l'aptitude de cette dernière à la métamorphose et l'incessant rebondissement de sa signification, son caractère polysémique lisible à travers justement ces nombreuses constructions étalées dans le temps et à travers leurs transformations internes quand elles existent.

> Troisième raison

Si l'on établit une histoire de cette mémoire, il est clair que dans sa signification comme dans son instrumentalisation, la mémoire du champ de bataille a évolué dans un sens positif : la mémoire de Verdun est devenue une mémoire de réconciliation à l'inverse de ce qu'on a pu observer au Kosovo ou en Ulster où la mémoire, là, entretient plutôt les haines du passé.

A l'évidence, l'exemple de Verdun permet d'aborder toutes les facettes de la mémoire et de ses rapports avec l'histoire. C'est donc bien un lieu pertinent pour servir de paradigme à une réflexion sur la mémoire.

Mais pour que cette possibilité devienne réalité, plusieurs conditions préalables doivent être remplies :

⊗ D'abord que la mémoire du champ de bataille devienne véritablement un objet d'histoire et que l'histoire de cette mémoire soit présentée dans chaque lieu. On créerait ainsi un chemin des mémoires de la Bataille de Verdun.

⊗ Ensuite, qu'en regard, il y ait une présentation historique des événements liés à ces lieux, validée par un comité scientifique composé d'historiens de renom. Un grand livre de l'histoire de la bataille de Verdun, relevant de l'histoire culturelle et croisant les points de vue français et allemand, reste à écrire, il pourrait servir de cadre de référence à toutes ces études.

⊗ Aussi, une meilleure compréhension du champ de bataille par les visiteurs passe, à l'évidence, par une clarification des rapports entre l'histoire et la mémoire.

⊗ Enfin, il serait souhaitable que les responsables des différents lieux de mémoire du champ de bataille travaillent dans la complémentarité en se recentrant sur ce qui fait la spécificité des structures dont ils ont la charge ; ce qui éviterait des redites et donnerait aux quelque 250 000 visiteurs (dont 50 000

scolaires) annuels les clés de compréhension qu'ils attendent légitimement. C'est je crois, le grand défi à relever pour la « Mission Histoire » créée récemment par le Conseil Général de la Meuse.

Au terme de cette réflexion, je serais tenter de dire qu'à Verdun, de manière paradoxale, « le passé a encore un bel avenir ».

Merci de votre attention.



Gérard DOMANGE

*Professeur agrégé d'histoire,
Ancien responsable des Services Educatifs de Verdun*